L'ABEILLE.

Journal officiel de l'Etat, du Conseil Général de la Nouvelle-Orléans, de la Première et de la Troisième Municipalité.

Imprimé par J. Bayon.

NOUVELLE-ORLEANS:
LUNDI MATIN, 15 MAI 1837.

Les Banques qui ont suspendu temporairement leurs paiemens en espèces sont au nombre de [illegible], savoir:

B[illegible] des Artisans [Mechanics],
Banque de Carrollton,
Banque d'Orléans,
Banque de la Cité,
Banque de l'Etat de la Louisiane*,
Banque de la Louisiane*,
Banque des Améliorations*,
Banque du Commerce,
Banque de l'Union*,
Banque de l'Exchange,
Banque de [illegible],
Banque d'Atchafalaya.

[illegible]

de l'inconcevable prostration de leurs créanciers, font valoir sans pudeur à de gros intérêts des fonds qui ne devraient plus tomber qu'entre les mains de leurs créanciers. Si les directeurs de banque, mus par le sentiment du bien général, ferment également leurs coffres à ces vampires et aux exporteurs de l'Ouest, il en résultera avant peu une amélioration sensible; les escomptes reprendront leurs cours dès que les maisons dont nous parlons auront été contraintes à déposer leur bilan; et les banques pourront, après une sévère façon pour quelques-unes d'entre elles, remplir leur véritable objet en suivant la généralité des masses, au lieu de privilégier quelques-uns de leur débonnaire confiance, et de la mansuétude de leurs créanciers!

Il eût été à désirer qu'une telle mesure eût été prise plus tôt; mais, il en est temps encore, tandis qu'elle n'est pas forcée, et que la confiance publique n'est pas totalement ébranlée. Le bon esprit des habitans d'Orléans les portera à réfléchir sur la nécessité d'arrêter des spéculations qui finiraient par rendre toute transaction impossible [illegible]

[illegible]

PAR LA MALLE EXPRESSE.

[illegible]

Nouvelles Diverses.

[Du Journal du Havre, du 25 mars.]

— On lit dans le Courier les réflexions suivantes sur l'affaire du Vixen:

Le débat qui a eu lieu dans la chambre des communes sur la motion de M. Roebuck n'a eu d'autre résultat que de faire connaître l'opinion de plusieurs membres de cette assemblée sur l'affaire du Vixen. Cependant le public aura lieu d'en être satisfait. On peut le regarder comme une déclaration formelle faite au nom de la nation tout entière, qui, malgré le désir de conserver la paix, est incapable de l'acheter par le sacrifice de son honneur. Sur le fond même de la question, la conduite de la Russie et la prise du Vixen, la discussion n'a rien ajouté à tout ce qui était connu jusqu'à présent à cet égard.

La prétention de la Russie, en ce qui concerne ses droits sur la Circassie, a été attaquée [illegible]

[illegible]

CORRESPONDANCE GENERALE

Paris, 22 mars.

— La rente s'est [illegible]

[illegible]

NOUVELLES D'ESPAGNE!

[Voie Extraordinaire.]

— On assure positivement que des [illegible] [illegible] de S. S. ont pris une décision définitive sur la violation de la loi internationale qui a eu lieu par la prise du Vixen, par les Russes. Cette décision ne peut encore être connue avant quelque temps. On croit qu'elle est contraire aux armateurs des navires saisis par les autorités russes, et qu'elle a été transmise à lord Durham, à St.-Pétersbourg pour guider ce ministre dans ses négociations relatives à cette question, aussi sérieuse que compliquée. Quelques personnes désireraient des démonstrations énergiques; et si l'on fait attention au ton qui a régné dans le débat qui a eu lieu au parlement et aux assertions avancées par lord Palmerston, on peut conjecturer qu'on fera quelques efforts pour obtenir des réparations pour l'insulte qui a été faite au pavillon britannique. Les intérêts de notre marine marchande sont compromis et l'existence de notre commerce est menacée si l'on ne prend des mesures énergiques. On dit que l'opinion de [illegible] Durham est appuyée fortement par celle [illegible]

[illegible]

Estimé du coût du canal d'après le plan.	
Coût du bateau et machine	$9000
Toutes les dépenses pour tenir le bateau et la machine à l'ouvrage pour le draguer 557,760 yards cubes de terre à 30 sous la yard.	167,328
Fouille de 40,000 yards cubes de bassin à 30 sous	12,000
Pour pilotis et planches du bassin	3,000
Dépenses de toute espèce	5,000
Coût total du canal et bassin	[illegible]

Je suis [illegible] respectueusement etc.

GEO. W. LONG, ingénieur de l'Etat.

[illegible] avoir demandé une réparation éclatante pour insulte faite au pavillon britannique et d'exiger des dédommagemens pour les propriétaires du Vixen. Il donne pour exemple les mesures promptes et vigoureuses qui ont été prises à l'occasion de l'arrestation de M. Russell par les autorités de la Nouvelle-Grenade.—Morning Herald.

DERNIERES DATES.

Boston	6 mai	Tampico	27 avril
New York	6 mai	Mexico	10 avril
Philadelphie	8 mai	[illegible]	1 avril
Baltimore	4 mai	[illegible]	4 avril
Washington	4 mai	Paris	23 mars
Charleston	9 mai	Havre	25 mars
Havane	26 avril	Bordeaux	13 mars

COMMERCIAL.

VENTES DE COTON DE SAMEDI.

95 balles Alabama,		6 1/2
24 do Louisiane		11
119		

New-York, 6 mai.

VENTE D'ACTIONS.

100 actions Banque des E. U. sem. proch. 89 1/2
1500 do do à 45 jours 95

Philadelphie, 5 mai.

VENTE D'ACTIONS.

13 actions Banque des Etats Unis, $106
56 do do do 102 1/2
103 do b. du gaz de la N. Orl. 24 par act. 7 1/4
50 do do do 7 1/2
200 do do do 7 1/4

Marché de New York, 6 mai.

Nous croyons devoir annoncer, pour l'information de ceux qui sont à quelque distance, qu'attendu l'extrême irrégularité dans les prix, il est impossible que nous puissions quoter aucun article, avec certitude de même, ou de ce qu'on puisse se baser sur cela. Dans plusieurs circonstances, nous avons maintenu les anciens cours sur certains articles d'un lesquels il ne s'est point fait d'affaires, conséquemment, pendant toute la durée de la crise actuelle, on doit considérer nos quotes comme nominales. (Merc. Adv.)

Cire.—Il s'est fait des ventes de 3030 livres, la jaune, du nord, à 23 et 24 au comptant; et la belle qualité du sud à 22.

Café.—Le marché est dans un état incertain, et les ventes [illegible] une baisse d'un cent par livre. [illegible]

[illegible]

JOURNAL MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Expédiés

Navire New England, Swa[illegible], Liverpool, L. H. Gale.
Navire Richmond, Lenox, Liverpool, Hawes & [illegible]
Brig [illegible], Lagune, Wm Porter.
[illegible] Gustave, Holman, Havre.
Brick Adams, Meagher, New York, [illegible]
Goëlette [illegible], Tourop, Mobile, [illegible]
Goëlette Louisiana, Pierce, Lavaca, Texas, [illegible]
Goëlette Virginia, Stevens, St. Jacques, [illegible]
Goëlette Wm. Bryan, Hend[illegible], Rivière Pearl, Wm Bryan.

Arrivés

Bateau de remorque Hudson, Havre, venant des Passes.
Bateau de remorque Grampus, Annable, venant des Passes.
Bateau de remorque Post Boy, de la Grande Passe.
Bateau de remorque Feliciana, Wood, venant des Passes.
Bateau de remorque Lion, Rigue, venant des Passes.
Navire Cumberland, Haly, du Havre sur lest, au capitaine.
Navire Michigan, Badger, de Liverpool, au capitaine.
Navire Caravan, Nichols, en 25 jours de New-York, au capitaine.
Navire McLelland, Venard, Liverpool, à S. Heath & co.
Navire Talma, Dillingham, du Havre, au capitaine.
Navire Gloucester, Lane, en 55 jours du Havre, à Nott & co.
Barque Virginia, Sinclair, de New-York, à J A Barelli & co.
Barque Colchester, McLean, de Liverpool, le 6 mars, à G Gowers.
Barque Galileo, Lombard, du Havre, au capitaine.
Brick Swan, Harding, de Philadelphie, 25 avril, à C Harrod.
Brick Mary Bernard, Reckwith, en 4 jours de la Havane.
Brick Comet, Marcy, de Liverpool, à L H Gale.
Goëlette Hudson, Clift, de Tampa Bay, au capitaine.
Bateau à vapeur Bunker Hill, Grace, de Manchester, au capitaine.
Bateau à vapeur Daniel O'Connell, Shannon, de Randolph.

Théâtre d'Orléans.

MARDI 16
MASANIELLO.
OU
LE PECHEUR NAPOLITAIN
Opéra comique, [illegible], en 4 actes, musique de Carafa.

Vu l'importance de cet ouvrage, il sera joué seul. On commencera à 7 heures.

☞Le navire paquebot Nashville, est en déchargement [illegible] marché aux légumes; les consignataires sont invités à faire prendre leurs marchandises.
15 mai

MAIRIE DE LA NOUVELLE ORLEANS—Le prix de la farine étant fixé aujourd'hui à $6 00 par baril, d'après le tarif, les boulangers donneront pendant la semaine prochaine, à partir du lundi 15 mai, quarante deux onces de pain pour un escalin. Les pains de trois pour un escalin devront peser pour cent un sou, c'est à dire 52 1/2 onces.
15 mai DENIS PRIEUR, maire.

LES soussignés offrent à vendre, payable en billets de n'importe quelle banque de cette ville, une quantité de vin rouge, en bons en barriques, demi-barriques et en caisses, eau-de-vie en demi pipes, vinaigre, couvertures de 3 points et autres articles. Les susdits billets seront reçus en paiement au même taux que les gardes.
15 mai A. & Z. CAVELIER.

DES marchandises du pays sont reçues en paiement pour des billets, marchandises à vendre aux habitans, ou aux marchands de la campagne, par PIATT & NORTH, No 13 rue de Chartres.
15 mai

DES billets de Banques de l'Alabama, Tennessee, de Yeatman & Woods, ou des banques de la Louisiane, sont pris en paie pour des marchandises, ou pour paiemens de comptes, par ANDREWS & BROTHERS, No. 19 rue de Chartres.
15 mai

ON demande à acheter, comptant, deux jeunes nègres, s'adresser à GALLWAY & BOUDOUSQUIE, rue de la Commune No. 31
15 mai

SUCRE—80 boucauts de sucre, en débarquement de la goëlette Ste. Anne, à vendre par
15 mai R. BRUGIER, rue St. Louis No. 16

CONFITURES—25 caisses confitures de la Havane, de la marque Cauchoux, et à vendre par FRANKLIN & AMES, No. 55 rue du Camp
15 mai

FROMAGE—9 barils fromage à vendre par ROBERT H. WHITE, No. 34 rue Gravier.
15 mai

CIDRE—25 barils cidre du Nord, à bord du navire Nashville, et à vendre par FRANKLIN & AMES, No. 55 rue du Camp.
15 mai

Ventes par le Shérif.

Alexander [illegible] Vs. Peter Bagge Smith.

COUR de District—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure de St. Louis et Chartres, en cette ville, le lundi 19 juin prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le dit writ de saisie et de vente, savoir:

Un certain lot de terre situé dans la ville de Milneburg au lac Pontchartrain en cette paroisse, désigné par le no. onze dans l'îlet no 6, sur un plan original de la dite ville par Louis Bringier arpenteur général en date du 16 de mai 1831 et déposé en l'étude de C. Pollock, notaire public.

Le dit lot ayant, mesure française, 60 pieds de face à la rue Mexico, entre les rues Columbia et d'Amérique, sur une profondeur de 120 pieds.

Deux lots de terre situés dans la même ville, mentionnés ci-dessus, désignés sur le même plan ci-dessus, dès gros par les nos. un et trois, dans l'îlet no. 6, ayant, mesure française, comme suit, savoir:

Le lot un mesure 60 pieds de face à la rue d'Amérique sur une profondeur de 120 pieds, face à la rue de la Musique, laquelle forme l'encoignure.

Le lot trois, mesure 60 pieds de face à la rue de la Musique, entre les rues de l'Amérique et Colombie, sur une profondeur de 120 pieds.

Pour payer et satisfaire le demandeur de la manière suivante:

Lot no 11 dans l'îlet no. 6, payer $104 50 cts. avec le intérêt à 10 pour cent par an sur $50 du 18 mai 1833, et $50, du 19 mai 1834, jusqu'à parfait payement; les lots no. un et trois dans l'îlet no. 6 pour payer de 471 16 1/3 avec les intérêt à 10 pour cent,
à 233, 33 1/3 du 18 mai 1833.
à 233, 33 1/3 du 19 mai 1834,
Jusqu'à parfait payement et les frais du procès.

15 mai FRED. BUISSON, Shérif.

Lewis Clauson et autres, contre Joseph E. Touro

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, et du consentement des parties, il sera vendu à la nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis en cette ville, le samedi, le 27 mai, à une heure de relevée.

La propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, savoir:

Le bateau à vapeur le Mo[illegible], ensemble avec ses agrès, apparaux, ameublement, &c., le dit bateau est actuellement dans ce port.

Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 5, sur un plan annexé à une vente de veuve J B Poyferré à R. Livermore, passé par devant C. Pollock, notaire public, de cette ville, le 28 mai 1831.

Le dit lot (mesure anglaise) a environ 25 pieds 9 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Duclantis, sur une profondeur de 13 pieds 10 pouces sur le côté de la ligne qui le divise du lot No. 6, et 125 pieds 9 pouces et 9 lignes sur le côté qui le divise du lot No. 4, et 26 pieds 7 pouces sur la ligne en profondeur qui le divise du lot No. 6.

Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos. 8 et 9, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, daté du 1 mai 1824, et annexé à un acte de vente des syndics des créanciers de C. F. Vasquez à P. L. Duclantis, passé pardevant Felix De Armas, notaire public, le 19 juillet 1824.

Les dits deux lots de terre, sont contigus et mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Fleurian et 33 pieds 8 pouces dans le fond, borné d'un côté par le lot No. 7 ou à la hauteur de [illegible] 6, mesure 127 pieds 8 pouces sur l'autre côté par le lot No 10, et sur la ligne qui le divise du dit No 9, qui mesure 108 pieds 8 pouces, et la ligne qui les divise entre les dits lots Nos. 8 et 9, qui mesure 115 pieds 2 pouces, le tout mesure française.

Lesquels lots furent achetés par le défendeur Touro, des syndics de J. M. Martin [illegible], par un acte passé par devant H. B. Cenas, notaire public, le 5 mai 1835, et le lot No. 5, le premier décrit fut acheté par le dit Touro de la succession de [illegible] Moore, par un acte pardevant Theo. Seghers, notaire public, le 8 février 1831.

La propriétés mentionnées ci-dessus seront vendues aux conditions, savoir:

Pour la somme de $5695 actuellement dûs avec 10 pour cent d'intérêt, du 31 janvier dernier jusqu'à parfait payement, $3 90 frais de protêt.

De plus, la somme $6792 50 due et payable le 14 mai 1837, et de plus, la somme de $60 [illegible] due et payable le 4 août prochain 1837.

Les deux dernières sommes portant un intérêt de 10 pour cent, la première du 1er et 4 avril dernier, et la seconde du 1er et 4 juin prochain 1837, ensemble avec les frais du procès.

15 mai FRED. BUISSON, shérif.

Andrew Bowers contre ses Syndics [illegible]

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente, à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, en cette ville, le jeudi 15 juin prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, savoir:

LE TILES INDIENS [illegible]

Une certaine portion de terre située à l'encoignure des rues Julie et Camp, ensemble [illegible] 9 pouces et un ligne de face [illegible] sur une profondeur de 120 pieds sur ligne parallèle face à la rue Julie.

La dite propriété sera vendue aux conditions ci-après, savoir:

Un tiers comptant, un tiers payable dans 18 mois du 23 avril 1836, et un tiers payable le 23 avril 1838, pour payer et satisfaire le demandeur d'une somme de $4077 77 [illegible] à dater du 26 avril 1837, et $17 50 frais de protêt et du procès.

11 mai FRED. BUISSON, shérif.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent Thos. Charles Morgan, juge. No. 7355—Aimée Brulé, épouse de Edward Gottschalk, contre ses créanciers—Sur les ordres et [illegible] [illegible]
15 mai—3m10j A. M. GUYOL, dep. greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Présent Thos. Chs. Morgan, juge. No. 9627—J. L. [illegible]
[illegible]
15 mai—3m10j A. M. GUYOL, dep. greffier.

27 AVIS [illegible]
BUREAU DU COLLECTEUR,
Nouvelle-Orléans, 21 avril 1837.

AVANT été nommé agent du bureau des Patentes de la ville de Washington, [illegible]
JAS. W. BREEDLOVE, Agent du bureau des patentes.
22 av—6 2m1pa

CHAPEAUX d'été,—En débarquement des navires Mississippi et Andes, de New York, [illegible] chapeaux blancs de Castor [illegible] [illegible] de Chartres, au coin [illegible]
J. EVANS & Co.

ALE—14 barils, plate [illegible], 20 barils en débarquement, et à vendre par E. & J. ANDREWS, rue Gravier No. 24.
12 mai

FOIN ET AVOINE—200 balles de foin prime Timothy, en très bon ordre, 150 sacs avoine de 2 1/2 chaque, en débarquement du navire Montreal, vis-à-vis le marché aux légumes. S'adresser à bord ou à LEVI H. GALE, rue de la Commune No. 93
12 mai

FOIN—200 balles à bord du navire Nashville, à vendre par FRANKLIN & AMES, rue du Camp No. 55.
12 mai

10 PIASTRES DE RECOMPENSE

Il s'est perdu dimanche soir 7 du courant, un jeune mulâtre nommé LOUIS, âgé de 12 ans; il avait un pantalon de toile brune, une chemise de couleur, portant un chapeau de soie noire, parlant français et un peu anglais, ayant les cheveux noirs et le nez plat. Celui qui le ramènera rue Dauphine, No. 124, à l'encoignure de St. Louis, recevra la récompense ci-dessus. 11 mai—3

EN débarquement du Général Foy, et à vendre par les soussignés,
115 caisses Bourgogne Chambertin,
5 do Hermitage lere qualité,
5 barils Vinaigre, double qualité,
11 mai H. PALOC & DUFOUR, 58 rue Conti

MOUSSE—19 balles belle mousse en magasin, et à vendre par A. CAPDEVIELLE & CO. rue Toulouse No 19.
11 mai

50 TIERÇONS sucre, saindoux, barricots, beurre, 200 barils mess et prime porc, à vendre par G. DORSEY, 41, Nouvelle Levée.
11 mai

EN magasin et à vendre—150 barillets et 20 barils saindoux en feuille; 1500 boisseaux maïs en bon ordre pour embarquement; 40 boucauts de sucre, mélasse de 1re qualité; huile de castor, 50 barils marque Dr. Baker's No 1
11 mai HEFFORD & SORGENFREY, rue Poydras No. 18

SEL—1500 sacs de 4 boisseaux de gros sel, non débarqués, à vendre par BAILEY & ABBOTT, rue Bienville No 14
4 mai

VINS—100 quarts barriques et 50 barils vins doux de Malaga; 50 quarts barriques Sherry doux à vendre par ROBERT H. WHITE, 34, rue Gravier.
8 mai

DEMANDES DE DOMESTIQUES.

UN bon cuisinier, et une blanchisseuse et repasseuse, bien recommandés trouveraient, à s'employer constamment, en s'adressant au-dessus du No. 70 rue Royale. 8 mai—4

SUCRE—50 boucauts sucre, article supérieur, à vendre sur la Levée, par
7 av HEFFORD & SORGENFREY, 18 Poydras

HUILE DE CASTOR—50 barils huile, no 1, de la marque Dr. Birkman, en magasin et à vendre par
8 mai HEFFORD & SORGENFREY, 18 Poydras

MAIS en sacs—1600 sacs maïs, en bon ordre à vendre par
8 mai HEFFORD & SORGENFREY, 18 Poydras

JAMBON—168 boucauts jambons de Cincinnati, épaules et côtés, reçus et à vendre par
8 mai J LANDIS & Co 14 rue Poydras.

MAIS—1500 sacs maïs blanc, d'une qualité supérieure, à vendre à bord, par
8 mai J LANDIS & Co 14 rue Poydras.

MAIS—2000 sacs en très bon ordre pour exportation, à vendre par
8 mai—3 SOMERS & ALEXANDER, 80 Magasins

SUCRE—74 boucauts de sucre, à vendre par GALLWEY & BOUDOUSQUIE, 31, rue de la Commune.
8 mai

CIDRE—100 caisses de Philadelphie, cidre de champagne de la marque de Brand, en débarquement et à vendre par ROBT. H. WHITE, rue de Gravier No. 34.
11 mai

CLOUX—150 barillets assortis en débarquement, à vendre par H. C. CAMMACK & CO. rue de Gravier No. 65.
11 mai

SAVON—150 caisses de savon no 1 et 2, à vendre par FROST & Co. no 8 rue de la Douane.
11 mai

PLOMB—550 saumons en débarquement du bateau à vapeur Mogul, à vendre par
11 mai L. S. & W. WATERS, 34, Nlle Levée.

DELAHOUSSAYE, PLANCHARD & Co. ENCANTEURS.
Passage de la Bourse.
10 av

E. H. BRUNET, Encanteur.
TIENT SON BUREAU AU
No. 91 Rue de la Commune.
3 avril—3m

CHAPEAUX de paille—31 caisses chapeaux de différentes qualités, arrivés et à vendre par FROST & Co. No. 8, rue de la Douane.
9 mai

AVIS—On demande plusieurs goëlettes ou un dégraisseur, pour être occupés tout l'été à des transports réguliers sur le lac. S'adresser au bureau de MT. Barthe, allée de la Bourse, près la rue St. Louis. 3 mai—3 3po

LATASTE & BRULATOUR ont été établi leur bureau provisoirement chez M. R. Brugier, rue St. Louis, no 16. 10 mai

L. DEPOORTER.
DENTISTE,
Rue du Canal, No. 180. 10 mai—6m

AVIS—Les [illegible] à vapeur Cora—Les actionnaires de ce navire sont priés de se réunir au bureau du soussigné, No. 30, rue Bienville, pour signer les résolutions adoptées dans l'assemblée, qui avait été tenue au bureau de la Compagnie d'Assurance, le 6 du courant. JOHN KILSHAW jr. commissaire.
13 mai—3

A LOUER la belle maison, bâtie en centre des vastes terrains, faisant encoignure des rues Clouet et Grande Hommes, habitée ci-devant par Mr. Miller. S'adresser pour les conditions à A. CAPDEVIELLE & Co., Toulouse, No 19. 13 mai

A VENDRE.

PAR le soussigné, 17,000 briques à feu de Pensacola. E. BLANC, Nouveau Canal.
13 mai—3

AVIS.—Les créanciers par comptes ou par billets, de M. Edouard Coutoula de Démonion, sont invités et priés de se réunir le 15 mai 1837, à dix heures du matin, au domicile du débiteur rue St Charles No. à l'effet de prendre entre eux les arrangemens qui eux paraîtront les plus convenables, tant dans leur intérêt que dans celui du dit Coutoula, pour parvenir au paiement le plus promptement de ce qui peut leur être dû. E. MONROUCHET.
13 mai—3

TRAITES sur l'Angleterre, à vendre par
13 mai—6 WILLIAM VANCE & Co.

WHISKEY—200 barils rectifié à vendre par JOHN A PECK, 22, rue Bienville.
13 mai

BOIS de charpente: 10,000 pieds pin blanc; 100,000 lattes à vendre par BAILEY & ABBOTT 14, rue Bienville
13 mai

JAMBON, &c.—300 barils mess et prime porc; haricots, 200 barils rouges et blancs, à vendre par
13 mai G DORSEY, 41 rue de la N. Levée.

RIZ—200 tierçons en magasin, 150,000 cigares à bon marché, chapeaux de feuilles de palmier, à vendre par L D C WOOD,
13 mai 27, rue Poydras.

LE soussigné partant pour France prie les personnes à qui il doit se présenter leur compte d'ici au 17 courant.
12 mai—3 PHILIPPE CAMPANEL

AVIS—J. P. BARTHELEMY donne avis qu'il ne payera pas, à son échéance, un billet souscrit par lui et endossé par Joseph Lamas, pour la somme de $780, daté 8 mars 1837, à quatre mois de date, l'objet pour lequel ce billet a été fait ayant manqué. Toute personne qui l'escompterait ne serait pas considérée comme acquéreur bona fide. Ce billet est signé au caissier par Wm. Boswell, notaire public. 12 mai—3

BOEUF ET LANGUES DE BUFLES—50 barils prime boeuf; 5 barils de langues de buffles; 10 barils de boeuf fumé, à vendre par
12 mai rue Poydras No 42. GRIVOT & PAIGE.

UNE dame française d'un âge mûr, parlant l'Espagnol, désirerait trouver une place dans une famille soit comme femme de ménage, soit comme gouvernante; elle quitterait la ville pour la campagne si on l'engageait. Elle se chargerait aussi du soin d'une maison, pendant l'été, durant l'absence des propriétaires. Les meilleures recommandations seront données. S'adresser rue St. Philippe vis à vis la salle de Washington ou au bureau de cette feuille. 12 mai—5

BELLES chemises de toile—Les soussignés ont reçu de New York, un nouvel assortiment de belles chemises de toile qu'ils offrent à vendre à bon marché, à leur nouvel établissement, Vieille Levée, no. 80. FRANCISCO PRADOS, JOHN ARNAUD
12 mai

FOIN et avoine—En débarquement du navire Maryland, 200 balles de foin thimoty, 540 sacs d'avoine à vendre; s'adresser à bord ou à
12 mai L H GALE, 93 rue de la Commune.

BON Marché à faire—En marchandises sèches en magasin à louer—Désirant se retirer des affaires de marchandises sèches, nous offrons de grands avantages à ceux qui désirent acheter notre assortiment de marchandises est très grand et bien choisi—Les marchands de la ville et de la campagne ont un avantage à venir visiter les nôtres avant de faire leurs achats. Nous continuerons nos affaires de bureau dans le même endroit.
12 mai ANDREWS & BROTHERS, 19 Chartres.

480 SACS de maïs en bon ordre d'embarquement; 50 caisses jambon emballés, arrangées à l'usage des familles; 60 boucauts de jambons assortis en débarquement du Vandalia. Porc, 200 barils prime porc, en magasin et à vendre par LAYET & AMELUNG, 17, rue de la Commune.
12 mai

ON a trouvé dans l'écurie à l'encoignure des rues Treme et St. Louis, un CHEVAL brun ayant une marque blanche sur le front, un pied de derrière blanc, des marques blanches sur le côté gauche, courte queue; il n'a point été ferré, ayant autour de lui la tête attaché une corde. 12 mai—3

EN débarquement du Général Foy,
2 caisses souliers et bottines en marroquin et en prunelle
280 du vin en demi bouteilles de chateau Lafitte et chateau Margaux.
50 do fruits à l'eau de vie,
25 do liqueurs,
20 barriques vin St Julien Medoc
50 demi do vin blanc haut Sauterne.
PIUSSAN & LONGIS.
12 mai—4 65, rue St Louis.

CINQUANTE PIASTRES DE RECOMPENSE, seront données pour la découverte de deux caisses de marchandises, que l'on pense avoir été prises du magasin de Messrs. Bein & Cohen en avril dernier; une caisse marquée SIA dans un cercle, et une marquée MD no 18. La personne qui pourra donner des informations conduisant à la recouvrance de ces marchandises et la condamnation des [illegible] [illegible] J. ROBSON.
12 mai—3

A VENDRE, bois de charpente, planches et deux mille barils de chaux. S'adresser à M. A Maroy, à son magasin, rue des Champs Elysées vis-à-vis le boulevard [illegible] 6 mai—6

TROISIEME MUNICIPALITE

AVIS—Les personnes qui désireraient faire l'entreprise de pavage en briques d'un îlet, de la rue St. Ferdinand, conformément à une ordonnance du conseil, adoptée en séance du 4 du courant, devront s'adresser au voyer de cette municipalité, afin de prendre connaissance du travail à faire, et adresser leurs propositions cachetées au conseil.
8 mai J. B. S. ST AMAND, secrétaire.

CHANGEMENT DE DOMICILE—Messrs Philip & Harmon transportent leur demeure de la rue du Camp, no 35 à la rue de Bienville no 11, où ils sont en état de servir [illegible]

DEMANDE DE PROPRIETE—Les personnes qui ont des propriétés bien situées dans la partie de la ville, ou aux environs, et qui désireraient les vendre à des prix raisonnables, trouveront avec facilité leur affaire en s'adressant à BERNARD DE SANTOS, courtier. Rue Rampart, entre St Philippe et Dumaine, vis-à-vis la Loge. 1er mai—15

BRIQUES à l'épreuve du feu, charpente, etc. etc.
15,000 briques à l'épreuve du feu 1re qualité
150 madriers de planches de cyprès
150,000 do de sapin jaune
860 barils de chaux, [illegible], équarris
600 boucauds de charbon de bois à vendre par F. LEFEVRE.
10 mai Au vieux [illegible]

Mairie de la Nouvelle Orléans.

CONFORMEMENT aux ordonnances du Conseil de ville et du Conseil de la 1re. Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, avis est donné que les marchandises et autres encombremens quelconques qui sont mentionnés dans le rapport hebdomadaire du wharfinger, et qui seront restés pendant plus de cinq jours dans les limites de la 1re. Municipalité sur la Levée, seront vendues à l'encan sur les lieux, le lundi de chaque semaine, à 5 heures de l'après-midi, par P. Dutillet, encanteur de la dite Municipalité, pour le compte de qui il appartiendra.
10 mai D. PRIEUR, maire

Mairie de la Nouvelle Orléans.
PAR P. DUTILLET, encanteur.

EN vertu des résolutions adoptées par le conseil de la première municipalité, dans sa séance du 24 juin 1836, et approuvé le 29 du même mois, avis est donné que samedi 20 du courant, à midi, à la Bourse située à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, le nettoiement et l'arrosement des rues de la dite municipalité, conformément aux dites résolutions, ainsi qu'à l'ordonnance adoptée dans la même séance, et à l'amendement du 28 avril de la présente année, sera adjugé au rabais, par l'encanteur susdit.
10 mai D. PRIEUR, maire.

AVIS.—En vertu d'une résolution du conseil de la 3ème municipalité, passée dans la séance du 4 mai 1837, autorisant le Wharfinger à faire enlever de dessus la levée après cinq jours de notification, par le moyen de diables, les pierres, granits, curbs, ancres, et autres matériaux encombrant la levée de la municipalité No. 3. Les personnes auxquelles ils peuvent appartenir, sont par le présent notifiées d'avoir à se conformer à la dite ordonnance, afin d'éviter qu'elles soient emportées au dépôt de la municipalité, aux frais et risques de qui il appartiendra.
10 mai—5 J. R. VIENNE, wharfinger.

37 BOUCAUTS de sucre, 100 barils de mélasse en magasin, à vendre par YORKE & BROTHERS, rue du Camp, No. 65.
10 mai

600 Sacs maïs, à bord d'un chaland, en bon état à vendre par GRIVOT & PAIGE No. 12, rue Poydras.
10 mai

CHAPEAUX de feuille de palmier—30 caisses de chapeaux de feuilles de palmier, de différentes qualités, à vendre par
10 mai FROST & Co 8, rue de la Douane.

AVIS aux Constructeurs—Le soussigné, agent de la compagnie du Phoenix, de Londres, recevra des propositions, si elles sont faites avant le 15 du courant, pour réparer les avaries du feu dans la nuit du 5 du courant, au bâtiment no 14 et 16, rue Toulouse.
10 mai—3 RICHARD RELF.

ON DEMANDE DES ESCLAVES.

ON désire louer 12 esclaves pour couper du bois dans un endroit sain et élevé. s'adresser au no. 602, rue Royale, encoignure de l'Esplanade, ou à W. HODGE, OXNARD & Co.
3 mai—10 no 72

BISCUIT—100 barils biscuit pour navire; 100 do pilote; 75 do crackers, et 50 do crackers au beurre à vendre. Aussi, 100 barillets de beurre en magasin à vendre par 10 mai SLOAN & BROTHERS.

EN débarquement de la Constellation, 42 jarres de 8 barils, amandes sur fines, à vendre par J VATINEL, rue Conti 21
1 mai

WHISKEY.—75 barils whiskey rectifié en débarquement et à vendre par ROBERT H WHITE 34 rue Gravier.
8 mai

MAGASIN DE MEUBLES de C. W. A Voigt, de [illegible] No 11 et 78, rue Royale.

Il ont constamment à vendre les meubles les plus modernes et les mieux exécutés, à des prix modérés.
25 av

METHODE JACOTOT—Changement de domicile—Ecole tenue par M. et Mme Lefoulhat rue de Craps, entre Marigny et Champs-Elysées, précédemment, rue Champs-Elysées, entre d'Agénor et Bons Enfants.—Le soir, les classes commenceront à 7 heures et finiront à 9 heures, le dessin de plan et d'architecture y est enseigné, sans aucune augmentation de prix.
8 mai—10

Nouvelle Orléans, 8 mai 1837.

ASSOCIATION Consolidée des Planteurs de la Louisiane. Traites sur Londres à vendre par cette institution. A. BAUDOIN.
9 mai—4 Caissier.

HERRING—100 boxes herring for sale by ROBT H WHITE.
a 17

COUR DES PREUVES—Attendu que la veuve Dolon, f. c. l. a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Pierre Dolon h. c. l. décédé intestat. avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la cour,
13 mai W. F. C. DUPLESSIS, rég. des testam.

POUR CINCINNATI—Le bateau à vapeur neuf, tirant peu d'eau INVINCIBLE, capitaine G R Wright, ayant été [illegible], partira pour le port ci-dessus et ceux intermédiaires le 15 du courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis la rue de la Douane ou à JOSEPH LANDIS & Co. 14 rue Poydras.

POUR ST. LOUIS ET ALTON. Le bateau à vapeur COLLIER, capitaine Taylor, a la plus grande partie de sa cargaison à bord, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à EASTMAN & BROTHERS, rue de la Vieille Levée no 30.

POUR BALTIMORE—La belle goëlette TUSCARORA, capitaine Sylleman, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu; pour la balance du fret ou passage s'adresser à bord ou à BAILEY & ABBOTT, rue Bienville, no 14.
13 mai

POUR NEW YORK—Nouvelle Ligne. Le navire Nashville, capitaine J. Jackson, partira le 22 du mois courant; pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis le marché aux légumes, ou à FRANKLIN & AMES, No. 55 rue du Camp
15 mai

POUR PHILADELPHIE—Partant dimanche 14 du courant—Le brick fin voilier BEA HOMER, capitaine Tyler, partira comme ci-dessus. Pour fret léger ou passage de 5 passagers, s'adresser à L H GALE.
13 mai

POUR NEW YORK—Le brick ANGOLA, capitaine Tuite, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu; pour la balance du fret ou passage, s'adresser à
13 mai BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville

POUR PENSACOLA. Partant dimanche le 14 du courant.—Le superbe brick Frederick, capt. Pearllace, partira comme ci-dessus, et peut prendre quelques passagers de chambre. Pour les conditions, s'adresser à BAILEY & ABBOTT, rue Bienville No 14.
13 mai

POUR BOSTON. Le brick A. I. Almena, doublé et chevillé en cuivre, capt. Doane, partira sous peu. Pour la balance du fret, ou passage, s'adresser à bord ou à BAILEY & ABBOTT, rue Bienville No 14.
12 mai

POUR ANVERS. Le navire neuf et fin voilier, Riga, capit. Smith, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à L. H. GALE, rue de la Commune No 93.
12 mai

Pour Philadelphie—Le navire paquebot régulier EDW. BONNAFFE, capitaine Vandercke, partira sous peu; pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis l'Hôtel de la Monnaie ou à JAMES REED & Co rue Royale, no 35
11 mai

POUR LE HAVRE—Le navire NATCHEZ, partira pour le port ci-dessus le 25 du courant; pour le fret de 400 balles de coton ou passage, s'adresser à
11 mai—3 L. OGDEN & Co.

POUR PHILADELPHIE. Le brick fin voilier, Sea Flower, capit. Tyler, partira sous peu. Pour le fret de 40 boucauds, ou chargement de pont, ou passage, s'adresser à
11 mai L. H. GALE, rue de la Commune No 93

POUR PHILADELPHIE—La barque de première classe, Col. Howard, capitaine Gatchell, partira de suite. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à L H GALE,
10 mai 93, rue de la Commune.

A LOUER OU FRETER.—Le beau navire Al. tirant peu d'eau, Octorara, capitaine Wm. Deacon, est prêt à recevoir cargaison. S'adresser à bord près du chemin à coplinsea.
10 mai

FRET POUR BALTIMORE. Le fret de 500 barils ou environ sera donné à un bon bâtiment pour le port ci-dessus, si l'on s'adresse immédiatement à
9 mai JNO. A. PECK, No. 29 vieille Levée.

POUR LIVERPOOL. La barque MARGARET, capit Foster, a la plus grande partie de sa cargaison engagée, pour fret ou passage s'adresser à H. C. CAMMACK & Co. rue Gravier No. 65.
9 mai

POUR TAMPICO. La goëlette fine voilière, CREOLE, capit. Cormier, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à
9 mai rue du Camp, No. 50, JOHN CROSBY.

POUR LIVERPOOL—Le navire MONTREAL, capitaine Henry, a commencé à charger, pour fret s'adresser à bord au capitaine ou à H. C. CAMMACK & Co.
9 mai

Fret et passage pour Trieste. Le beau navire neuf A I, DILIGENTE, doublé et chevillé en cuivre, a besoin de 280 balles pour compléter son chargement. S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à bord ou à DUSSAUT FILS Aîné, 77, St. Louis.
9 mai

POUR BOSTON. Le navire fin voilier ROBERT FULSFORD, capt. Price, est maintenant en chargement, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser à bord ou à GEO. GREEN, No. 60, rue du Camp.
9 mai

A FRETER pour St. Yago de Cuba, ou pour un des ports de l'île St. Domingue. La belle goëlette A no 1 Water Witch, capitaine Dupuys, de la contenance de 900 balles, est prête à prendre charge. S'adresser à A CAPDEVIELLE & Co., 19, rue Toulouse.
9 mai

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot Natchez, de première classe, entièrement doublé en cuivre, se trouvant dans le meilleur état. Pour fret ou passage ayant de bons aménagemens s'adresser à L OGDEN & Co. Allée de Banks
9 mai—6

POUR LIVERPOOL—La barque A I. Tiberias, fine voilière capitaine Lears, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour passage seulement ayant de beaux aménagemens, s'adresser à BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville.
8 mai

POUR LIVERPOOL. Le navire bien connu, Arkansas, capitaine E. S. Dennis ayant sa cargaison engagée, partira sous peu. S'adresser pour passage seulement à bord vis à vis le marché aux légumes, ou à FRANKLIN & AMES, rue du Camp No. 55.
5 mai

POUR COWES—Le beau navire fin voilier Al Moscow, capitaine Wapburg, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à L H GALE, 93, rue de la Commune.
5 mai

POUR LIVERPOOL—Le beau navire A I Franklin, capitaine Jourdan, partira sous peu. Pour passage s'adresser à LEVI H GALE, 93, rue de la Commune.
5 mai

POUR BOSTON—Le brick supérieur NEW ENGLAND, capitaine Croker, commencera à charger demain; pour fret ou passage, s'adresser à BAILEY & ABBOTT, rue Bienville no 14.
4 mai

POUR LIVERPOOL—Le beau navire nouvellement doublé en cuivre, CALUMET, capitaine Shreve, est en chargement à la presse à coton d'en haut. Pour le fret de 200 balles de coton, s'adresser à GEO. GREEN.
4 mai

POUR LA HAVANE, passage seulement.—Le brick fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, CAROLINE, ayant tout son chargement engagé, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à
3 mai J. PRATS & FILS

POUR CURACOA, passage seulement—La goëlette ANA CELESTINE, capitaine Hiera, ayant tout son fret engagé, partira sous peu. Pour passage seulement s'adresser à bord ou à J PRATS & FILS.
3 mai

POUR LA MOBILE—La goëlette paquebot fine voilière, Fred. Arnet, capitaine Arnet, est prête à recevoir son chargement, et partira de suite. Pour fret ou passage, s'adresser à GRIVOT & PAIGE, rue Poydras, No 12
1er mai

POUR LA HAVANE—Le brick fin voilier OTRANTO, capitaine Landon, partira positivement mardi prochain; pour passage seulement, s'adresser à bord ou à
1 mai R GRONING & Co.

POUR LIVERPOOL—Le beau brick A1. CYCLOPS, capitaine Hinney, partira de suite. Pour fret ou passage s'adresser à LEVI H. GALE, 93, rue de la Commune.
1er mai

AVIS—E. Salvetory, restaurateur, a l'honneur de prévenir le public qu'ayant quitté momentanément son établissement de la ville, il en a ouvert un, au pont du bayou St. Jean, à l'ancienne maison Davis où il sert des repas tels que les désirent les personnes qui l'honorent de leur confiance. Le soin qu'il apporte aux apprêts culinaires sont assez connus pour qu'il se flatte de pouvoir satisfaire les goûts des amateurs, et l'excellent poisson du lac ne sera pas chez lui la partie négligée. Il compte donc sur la bienveillance d'un public dont il s'est efforcé de mériter jusqu'ici les suffrages, et auquel il espère que son établissement pourra procurer tous les agrémens et toutes les commodités qu'il peut comporter. 8 mai—

LES magasins de tabac de la Nouvelle Orléans sont maintenant ouverts et sont prêts à recevoir cette denrée aux prix accoutumés; des appareils nécessaires ont été disposés de manière à fabriquer et réparer les boucauds; les chambres pour l'inspection sont très spacieuses, et sont réservées entièrement pour cet objet. Les planteurs et les habitans sont certains que cet article sera soigneusement inspecté
4 mai—1m JOHN DUGGAN, directeur

50 Piastres de Récompense—La récompense ci-dessus sera donnée à quiconque mettra à la geôle de la ville, le mulâtre AUSTIN, âgé de 21 ans, qui s'est absenté le 6 du courant, taille moyenne, parlant lentement, assez bien habillé, charpentier de son état, il y a plus de deux ans qu'il a été acheté dans le comté de Bourbon, Ky. on pense qu'il rôde autour de la ville, et cherchera à passer pour libre à bord de quelques bateaux à vapeur ou autres bâtimens. Les capitaines sont prévenus de ne point lui donner asyle sous peine d'être poursuivis par les lois.
12 mai—3 ANDREW MURDOCK.

LIQUEURS américaines—100 barils d'eau de vie américaine, 75 do Genièvre, 50 du cordial; à vendre par SLOAN & BROTHERS, 29, nouvelle Levée.
10 mai

FARINE, Saindoux, &c—1000 barils farine superfine, 500 barils de saindoux; 100 barils whiskey rectifié, aussi 60 tierçons sebre de bonne qualité, à vendre par G DORSEY, 44, rue de la Nouvelle Levée.
8 mai

MAQUEREAUX—150 barils No. 1 et 2 en débarquement; 200 demi No. 2, à vendre par ROBERT H WHITE, 34, rue Gravier.
8 mai

WHISKEY—Barils whiskey rectifié, à vendre par, 8 mai J LANDIS, 14, rue Poydras.

IL a été perdu hier, entre 6 et 9 heures du matin, un PORTEFEUILLE noir, contenant une somme de treize cents piastres, dont treize billets de cent piastres, deux de cinquante et le reste en petits billets. Le dit portefeuille a été perdu à partir des Casernes jusqu'à l'habitation de M. Gabriel Villeré: il se ferme avec une agrafe élastique. Une forte récompense sera donnée à celui qui le rapportera au bureau de cette feuille, ou chez M. Gabriel Villeré. 2 mai—

CHARLES H GRANT & CO
No. 46, rue de Chartres

VIENNENT constamment un assortiment considérable de MEUBLES ELEGANS, COMMODES et TOILETTES, Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, miroirs, glaces, [illegible] ornés, et mousse, [illegible]

Ventes à l'Encan.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

LUNDI 15 du courant, il sera vendu sur la levée, entre les rues Conti et Bienville, à 4 heures de l'après midi, 250 sacs maïs, sans réserve. 15 mai

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu mercredi, 24 du courant, à la Bourse, à l'encoignure St Louis et Chartres, à midi, UN LOT DE TERRE, dépendant de la succession de feu Marianne Dubois, f. c. l formant l'encoignure des rues d'Amour et Union, faubourg Marigny, mesurant (mesure française), soixante pieds de face à la rue d'Amour sur cent vingt pieds de profondeur face à la rue Union, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions: Un quart comptant et le reste à 6, 12 et 18 mois de crédit, du jour de l'adjudication, en billets endossés et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Chaque paiement devra être divisé en coupons à la convenance des vendeurs.

L'acte de vente sera passé pardevant Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
8 mai—4d13

PAR H. J. DOMINGON

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu par le susdit, encanteur à la bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, mercredi, 31 mai 1837, pour compte de la succession de feu Henry Benjamin Pontoise, l'esclave ISAAC.

Conditions: $925 comptant, avec cette clause, que si le dit Isaac rembourse jamais à l'acquéreur ladite somme de $925, il aura droit, en remplissant les formalités voulues par la loi, à sa liberté. 3 mai—1m

Habitation de Corbin et Rawles

IL sera vendu, le 18 mai, à midi, au café de la Bourse, à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis.

L'Habitation de Messrs. Corbin & Rawles.

Cette terre de valeur est située sur la rive droite du Mississipi, à environ 16 miles au-dessus de la ville et 6 miles au-dessus de Carrollton, ayant 21 arpents de front sur la rivière sur 80 arpents de profondeur au lac; elle est située sur une élévation et ne peut être inondée par une crevasse, sa situation et les différents projets que l'on peut en faire, ne peuvent être surpassés par aucune autre terre près de la ville.

Elle sera vendue en lots d'un arpent ou plus, avec une profondeur depuis 40 arpents jusqu'à environ 8 milles au lac, d'après le plan exposé à la Bourse.

Conditions: 1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur, divisés en sommes convenables portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Si quelque une des billets n'étaient pas payés à l'échéance ils porteraient intérêt à raison de 10 pour cent par an du jour où ils seront dus, jusqu'à la fin du payement.

Les actes de vente pardevant J. Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs. 10 mai

VENTES
PAR LE REGISTER DES TESTAMENS

SUCCESSION HUNTER—Vente par le régistre des testamens, lundi quinze mai 1837, à midi, à la bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du douze avril, mil huit cent trente sept, j'exposerai en vente publique, à l'encan, pour compte de la succession de feu Mary Matilda Lefort Hunter, les esclaves, savoir:

Matilda négresse âgée d'environ dix neuf ans, blanchisseuse, repasseuse, et domestique de maison, avec son enfant nommé Henry âgé d'environ trois mois.

Alley ou Alice négresse griffonne, âgée d'environ vingt cinq ans, cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison, avec ses deux enfans griffes nommés Richard, âgé de six ans et Charles âgé de cinq ans.

Betsy malatresse âgée d'environ trente huit ans bonne domestique de maison.

Conditions: trois et neuf mois de crédit en billets, endossés, à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
Régistre des Testamens.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant Carlile Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs. 13 av

SUCCESSION DE BERTEL—Vente par le régistre des testamens—Le mardi seize mai mil huit cent trente sept, à midi, à la bourse encoignure des rues Chartres et St Louis en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable cour des preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 12 avril 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour le compte de la succession de feu Etienne Bertel décédé, la propriété foncière ci-après décrite.

Un lot de terre, situé à l'encoignure des rues Amour et Champs Elysées, dans le faubourg Marigny de la ville de la Nouvelle Orléans, ayant mesure française, soixante pieds de face à la susdite rue des Champs Elysées sur une profondeur de soixante pieds de face à la rue d'Amour, le dit lot de terre faisant partie d'un îlet de terre désigné par le numéro quarante, sur le plan du dit faubourg déposé au bureau de Narcisse Broutin, notaire en cette ville, maintenant au bureau de Wm. Christy, aussi notaire en cette ville, ensemble les bâtimens et améliorations qui se trouvent sur le dit lot de terre.

Conditions de la vente: l'acquéreur assumera le paiement d'un billet de mille piastres souscrit par Claude Bertel, à l'ordre et endossé par Fernando Torres daté le vingt trois décembre mil huit cent trente quatre et payable à dix huit mois de crédit, et assumera l'hypothèque pour le susdit billet, et la balance sera en billets à [illegible] mois de crédit, endossés à satisfaction et hypothèque spéciale sur la propriété jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
Régistre des Testamens.

N. B. L'acte de vente se passera par devant Louis T. Caire, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
14 avril.

SUCCESSION de MICHINARD—Vente par le Régistre des Testamens—Le Lundi, quinze Mai mil huit cent trente sept, à midi, à la Bourse encoignure des rues Chartres et Saint Louis, en vertu d'un ordre de vente rendu par l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du dix avril 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession de Jean Michinard, décédé, les propriétés foncières ci-après décrites.

1o. Un Lot de Terre situé dans le faubourg Darcantel, en cette paroisse, désigné par le numéro cinquante sept, de l'îlet no 7, sur un plan original fait par le voyer de la ville le deuxième jour du mois de mai dernier, et déposé au bureau de Carlile Pollock, notaire public, le dit lot ayant mesure anglaise trente trois pieds trois pouces et face à la rue Marigny, et s'étendant en profondeur jusqu'à [illegible] cent un pieds sept pouces et face à la rue Léonidas dont il forme l'encoignure, ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

2o. Quatorze Lots de Terre situés à Mandeville, paroisse St. Tammany, et désignés sur le plan de la dite ville, fait par Mr. Depouilly, architecte, le 8 Janvier 1836, et déposé au bureau de Felix de Armas, notaire public, dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, sous les nos. dix, onze et douze, de l'îlet numéro dix; les numéros huit, neuf, dix, onze et douze, de l'îlet numéro onze; les lots numéros deux, trois, quatre et cinq de l'îlet quatre, et les lots numéros onze et douze de l'îlet numéro trente cinq.

Conditions de la vente: Pour le lot au faubourg Darcantel, l'acquéreur assumera le paiement de deux billets de quatre vingt trois piastres chaque, tous deux tirés par le défunt Jean Michinard le 6 de Juin 1833, à trois et quatre ans de date, l'un à l'ordre et endossé par J Agaisse, et l'autre à l'ordre du Président de la Compagnie du Rail Road Pontchartrain, avec frais de protêt et intérêts à 10 pour cent par an du 6 de juin 1835 et 6 de juin 1836 jusqu'au parfait paiement, et aussi il assumera le paiement d'un troisième billet de quatre vingt trois piastres tiré par le susdit défunt à l'ordre du président de la Compagnie du Rail Road Pontchartrain qui échoit le 6 juin 1837. Les susdits trois billets portant hypothèque sur le dit lot de terre situé au faubourg Darcantel, et la balance cent soixante six piastres comptant, et le surplus à six mois de crédit.

Pour les lots situés à Mandeville, l'acquéreur assumera le paiement de la balance due sur les dits lots, savoir: Un billet de trois cent onze piastres soixante six cents deux tiers, étant un billet daté du 8 mars 1836, à trois ans de date, et la balance à six mois de crédit, en bons billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,
Rég. des Test.

N-B. Les actes de vente pardevant L. Férand, notaire public, aux frais des acquéreurs. 13 av

A LOUER. Une résidence d'été située dans la ville d'Aschocoupoulou, et faisant face à la Baye St. Louis. S'adresser à
9 mai—3 DUSSAUT fils aîné, 77 St. Louis

A LOUER—Une belle maison, rue du Canal, les meubles sont neufs, et on les louera avec la maison à un bon locataire, ou vendra à un prix raisonnable. S'adresser pour renseignemens à ROBINSON & Co.
3 mai—1m rue du Camp, no 45

A LOUER—Un appartement sur la rue, pour tenir un office, au second étage du magasin No. 30, rue du Camp. S'adresser sur les lieux à JOHN CROSBY.
1er mai

Maison garnie à louer à Béloxi. Si elle n'est pas louée, le propriétaire prendrait quelques pensionnaires. S'adresser rue Bourbon, no. 21. 22 av—2

Détenu à la geôle de police du faubourg Washington, de la 3e municipalité (maison de Frescati), le nègre nommé WILLIAM BOLLESTON, se disant libre, âgé d'environ 30 ans, taille 5 pieds six pouces, joli de figure. Avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.

Poste du faubourg Washington, 12 mai 1837.
13 mai—10 P. BAYHI, chef de poste.

Détenu à la geôle de police du faubourg Washington de la 3e. municipalité (maison de Frescati) le mulâtre JAMES WEADIN, se disant libre, âgé d'environ 30 ans, taille cinq pieds 8 pouces et demi, figure ronde. Avis est donné au propriétaire de la réclamer en se conformant à la loi.

Poste du faubourg Washington, 12 mai, 1837.
13 mai—10 P. BAYHI, chef de poste.

Détenu à la geôle du faubourg Washington, de la 3e. municipalité (maison de Frescati) le griffe nommé BENJAMIN SLATER, se disant libre, âgé d'environ 30 ans, taille 5 pieds 2 pouces et demie, figure ordinaire. Avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.

Poste du faubourg Washington, ce 12 mai 1837
13 mai—10 P BAYHI, chef du Poste.

Détenu à la geôle du poste du faubourg Washington, de la 3ème municipalité, maison de Frescaty, le nègre nommé JOE PAUL, se disant appartenir à Mr. Perret, âgé d'environ 25 ans, taille 5 pieds 9 pouces 3/4. Avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.

Poste du faubourg Washington, 9 mai 1837.
10 mai—10 P. BAYHI, chef du poste.

PENSION BOURGEOISE, RUE DE CHARTRES No 156 au premier,

LE soussigné, un des ex propriétaires de l'harmonie, a l'honneur de prévenir le public et ses amis qu'il continuera de tenir sa pension pendant toute la saison d'été, et que pour faciliter des personnes qui sont susceptibles de faire des voyages à la campagne, il s'arrangera avec eux par cachet.
12 mai—3 EMILE PETIT

—Le même désire trouver de suite en location, un nègre capable de pouvoir servir à table. Il donnera de bons gages. 12 mai—3

AVIS.—Thomas J. Spear, a pris le magasin situé à l'encoignure des rues Magasin et Gravier qu'occupait Messrs. Jonas Robeson & Co. où il continuera les affaires d'encan et de commission à son propre compte.

N. B. Il se chargera des ventes d'esclaves et de propriétés foncières. 27 av—1m

EAU DE VIE, &c—3 barils eau de vie de champagne, 3 pipes eau de vie; 31 caisses de genièvre de Hollande, 2 barriques Bourgogne, vin d'Oporto de deux qualités, 80 paniers de Champagne, 6 barils de Porter de Londres, en magasin à vendre par
13 mai BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville.

[illegible] DE RECOMPENSE.

S'EST égaré de ma maison à Lafayette, un cheval gris âgé de 5 ans, il a une courbe sur le pied gauche de devant. Quiconque ramènera le dit cheval ou en donnera des renseignemens à l'écurie de Thomas Diamond, recevra la récompense ci-dessus.
3 mai—1 MICHAEL WEAVER.